http://www.aredam.net/un-genocide-programme-celui-des-palestiniens.html

Ceci est un livret imprimé sur papier, qui est rendu public aussi sur Internet. Sa diffusion est libre.

Ce livret a été élaboré par le "Comité sur le Génocide en Palestine", Comité dont l'unique objet est la reconnaissance publique du génocide de Palestine, cette reconnaissance publique étant un moyen d'assurer la survie du peuple de Palestine.

Sommaire de cette page Internet :

UN GENOCIDE PROGRAMME : CELUI DES PALESTINIENS.

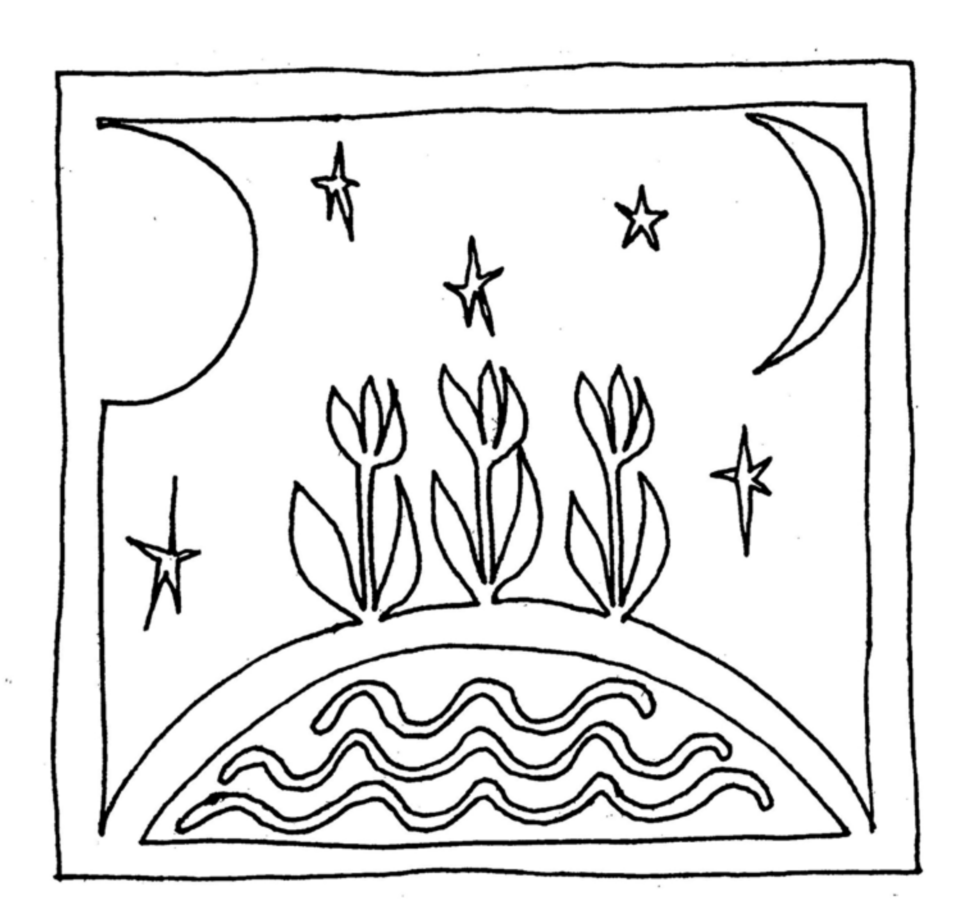
Par Ginette Hess Skandrani

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !

UN GENOCIDE PROGRAMME : CELUI DES PALESTINIENS.

Par Ginette Hess Skandrani

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !



Comité sur le génocide en Palestine

Sommaire du livret

Présentation du livret et de son auteur, par le Comité sur le génocide en Palestine.

Ce qui suit est un petit livret monstrueux, car ce qu'il contient est insupportable à lire. Ce livret décrit un génocide en cours, qui a commencé en 1948, et qui se poursuit depuis à chaque instant.

Ginette Hess Skandrani, l'auteur de ce livret, a passé la majeure partie de sa vie à défendre les peuples colonisés, dont le peuple de

Palestine. Elle a séjourné en Palestine dans les camps, fréquenté des Palestiniens, et a été en relation avec des organisations de ce peuple. Elle n'a jamais renoncé à lutter aux côtés des Palestiniens, et n'a jamais accepté de se compromettre avec leurs bourreaux. C'est ce qu'on lui reproche, et c'est pourquoi on la fait passer pour une antisémite, alors qu'elle est d'origine tzigano-juive, et pour quasiment une nazie, alors que beaucoup de membres de sa famille lointaine, ont été déportés dans des camps de concentration nazis.

L'auteur, malgré son âge, et de multiples persécutions dont dernièrement une agression physique par quatre « sbires » sionistes à son domicile, ne faiblit pas. C'est le genre de personne rare qui jusqu'au bout restera à faire face à ce qui est l'une des pires monstruosités que la violence humaine ait engendré.

Les pages qui suivent sont issues de l'expérience intime de l'auteur. Cette expérience est irremplaçable, et son témoignage devait être transcrit sur le papier, afin d'ouvrir les yeux aux lecteurs.

Il n'y a pas de mots pour qualifier ce qui se passe en Palestine, hormis peut-être celui d'abomination.
Ce document est une tentative, et sans doute l'une des plus sincères et authentiques, pour restituer cette réalité.

Les mots de droit, qui décrivent juridiquement ce qu'est un génocide, tels ceux de la Convention de l'ONU de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide, et ceux de l'article 211-1 du code pénal français relatif à la répression du crime de génocide, suivent ce texte et le complètent.

C'est à chacun de juger si ces textes de droit s'appliquent bien à ce que l'auteur décrit.

UN GENOCIDE PROGRAMME : CELUI DES PALESTINIENS.

Par Ginette Hess Skandrani

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas !

En Palestine occupée, on peut observer depuis un demi-siècle les formes modernes d'un génocide commis tranquillement, avec un aplomb hallucinant, au vu et au su de tout le monde : massacres par bombardement de populations civiles, enfants tués ou estropiés par des snipers, démolition de maisons, rationnement de l'eau, empoisonnement des puits, des animaux, des cultures, diffusion de gaz toxiques, empêchement d'accéder aux soins et à l'école, destruction des écoles et des universités, entraves aux accouchements, avortements provoqués par empoisonnements par des gaz, irradiation des populations dans certains check points, assassinat des élites intellectuelle, religieuse, scientifique et politique, puits bouchés, oliviers arrachés, destruction de la vie culturelle, sociale et économique, commerces, usines, ateliers et champs démolis, villages et bourgs rasés jusqu'aux fondations, déportations de masse organisées par la terreur des massacres et par l'épuisement, production d'électricité détruite, destruction des infrastructures sanitaires, égouts et tuyaux d'écoulement d'eaux détruits, ambulances, cliniques et hôpitaux détruits, médecins et infirmières assassinés, stress continuel par drones volant la nuit, avions passant le mur du son tous les jours, tortures, disparitions, kidnappings, punitions et persécutions collectives, couvre-feu permanent, chantage, famine organisée par l'occupant. Plus de la moitié des palestiniens souffre de malnutrition et de sous-alimentation chronique grave entraînant chez plus du tiers des enfants des invalidités et des déficiences définitives à vie. Plus de dix mille prisonniers croupissent dans les prisons sionistes, dont de nombreuses femmes et beaucoup d'enfants. L'usage de la torture est constant, et se déroule sous le contrôle de médecins israéliens.

* GAZA N'EST PAS LIBEREE SON EMPRISONNEMENT S'EST JUSTE RAFFINE.

La bande de Gaza que l’on nous présente comme territoire libéré est un tout petit territoire d'une longueur de 40 km sur 10 de large, soit 380 km2. Sur ce petit bout de terre, semi-aride, coincé entre l'Egypte et Israël s'entassent 1,4 million de personnes, l'une des plus fortes concentrations humaines au monde.

Depuis que le Hamas, classé par Israël comme « organisation terroriste », est arrivé au pouvoir lors des élections libres et démocratiques du 25 janvier 2006, toute la Palestine est soumise à un boycott international de la part de l'Union européenne et des Etats-Unis. Depuis la formation du gouvernement, fin mars, l'aide internationale a cessé et l'étroite bande de terre est devenue, plus que jamais, une prison à ciel ouvert, entièrement coupée du monde puisque les frontières terrestres, maritimes et aériennes sont totalement contrôlées par l'Etat juif qui, en plus, a décidé de ne pas reverser le produit des taxes prélevées sur les Palestiniens à l'Autorité « autonome ». Près de 420 millions de dollars sont dus à ce jour.

Un malheur n'arrivant jamais seul, depuis le 25 juin 2006, date à laquelle un commando d'activistes palestiniens a enlevé le caporal israélien Gilad Shalit à la lisière sud-est de la bande de Gaza, l'Etat juif a mené une multitude d'incursions, de bombardements et d'assassinats « ciblés », causant la mort d'au moins 230 personnes dont, selon le centre des droits de l'homme Al-Mezan, 39 enfants et cela continue... Pour un otage israélien, alors que l’Etat juif en détient plus de onze mille, ils massacrent, détruisent, affament tous les Gazaouis.

L'unique centrale électrique, qui fournissait 60 % des besoins en électricité de la bande de Gaza, a été bombardée et détruite le 28 juin 2006. Les 40 % restants sont fournis par Israël, qui continue ainsi d'empocher des revenus et contraint les Palestiniens à une rotation de l'approvisionnement, quartier par quartier, toutes les huit heures.

Du passage de Karni dépend la survie de la bande de Gaza. A travers ses vingt-sept portes passe l'oxygène qui permet aux Palestiniens de ne pas mourir asphyxiés. Mais les robinets sont entre les mains des Israéliens. « Ils voient tout, commandent tout, et nous, nous exécutons selon leur bon vouloir, sans jamais les voir », explique le directeur du point de passage. Tout se passe de part et

d'autre d'un haut mur percé de portes et de guichets surveillés par des caméras. Les camions circulent dans un no man's land, une zone tampon créée pour éviter les attaques. Alentour, tout a été rasé, les arbres arrachés, les hangars détruits et le terrain nivelé pour voir de loin. Une profonde tranchée a été creusée par crainte d'éventuels tunnels.

Dans le bâtiment de l'administration palestinienne, il n'y a plus ni électricité, ni eau, ni téléphone. Les chars israéliens ont tout ravagé. Tous les prétextes sécuritaires sont bons pour fermer. Les exportations sont très difficiles et des centaines de tonnes de produits agricoles palestiniens pourrissent souvent sur place, alors que les produits israéliens sont avantagés. Il est également très difficile d'échanger des marchandises avec la Cisjordanie, l'autre partie des territoires. A Karni, l'attente est souvent interminable, ce qui renchérit le coût des produits. John Ging, directeur de l'UNRWA (Organisation des Nations Unies pour les réfugiés), explique que les seuls frais de retard pour la circulation des conteneurs ont coûté 1 million de dollars à l'ONU, empochés par des sociétés israéliennes.

LA CISJORDANIE TRONCONNEE.

L'office de coordination de l'ONU pour les affaires humanitaires (OCHA) vient de publier un rapport qui illustre, faits à l'appui, que l'emprise d'Israël sur la Cisjordanie est telle, que la création d'un Etat viable et continu n'est plus qu'une fiction. En effet, par ce que la Cisjordanie est occupée par des colons, par l'armée ou encore décrétée en partie « réserves naturelles », 45,47 % des 5 600 km2 sont soit interdits d'accès, soit soumis à un régime de permis pour les Palestiniens. Le reste du territoire, dont les principaux centres comme Naplouse et Jéricho, est divisé et coupé en secteurs isolés. Le déplacement entre eux est limité par 450 barrages routiers et 70 check points contrôlés par des soldats armés. Vous pouvez vous imaginer le casse-tête.
Selon le rapport, le taux de croissance démographique des colonies israéliennes est de 5,5 % par an, « soit l'équivalent de deux bus

entiers qui, chaque jour, s'ajoutent aux 450 000 personnes déjà installées, c'est-à-dire trois fois la croissance de population naturelle de l'Etat juif ». Les chances d'une inversion de tendance ou d'un démantèlement des implantations apparaissent illusoires. En cela le rapport de l'OCHA est on ne peut plus instructif. Il révèle tous les détails de la façon dont l'Etat juif fait main basse sur la Cisjordanie, la tronçonnant en une quinzaine de cantons desquels il est pratiquement impossible de sortir pour les 2,5 millions d'habitants qui vivent sur ce territoire. « La réalité s'oriente dans une direction qui va rendre la vie des Palestiniens plus difficile et ne va pas leur permettre d'atteindre ce à quoi ils aspirent », conclut ce rapport.

* LES COLONIES DE PEUPLEMENT ET L'ARROGANCE DES COLONS.

**Les colonies de peuplement fermées à Gaza, ne continuent pas moins à se développer et à prospérer en Cisjordanie, englobant entièrement Jérusalem et isolant les familles les unes des autres.
Construites souvent en hauteur, surplombant les villages elles accaparent l'eau à leur profit. Nous avons vu des pelouses arrosées à jet continu alors que quelques mètres plus bas les Palestiniens ont du mal à se désaltérer. Les routes de contournement construites afin de relier les colonies entre elles, coupent villages et champs de cultures en deux et compliquent sérieusement la vie des populations autochtones dans leur vie quotidienne. Nous avons vu des Palestiniennes faire un détour de trois km pour acheter le pain dans une boulangerie qui se trouve sur le trottoir en face, dans la rue coupée en deux.**

**Les Territoires palestiniens comptent 161 colonies juives et 96 implantations « sauvages ». Des barrages interdisent l'accès des Palestiniens aux routes qui desservent les colonies. Celles-ci se sont transformées en des corridors, réservés aux colons et reliant les implantations au territoire israélien.
« Les Palestiniens sont désormais obligés de se déplacer d'une**

enclave à l'autre en utilisant un réseau de barrages militaires, de routes et de tunnels qui leur sont réservés », relève le document. Les autorités israéliennes peuvent fermer ces points d'accès à volonté.
Si l'on additionne les zones militaires israéliennes, les colonies, les réserves naturelles, les routes et les terres grignotées par la construction du mur de séparation israélien, il ne reste pas plus de 60 % de la Cisjordanie aux Palestiniens, selon les calculs de l'OCHA. « Le développement des colonies et des infrastructures israéliennes empêche le développement d'une économie palestinienne jusqu'alors dynamique en Cisjordanie », écrit l'OCHA.

* LES PUNITIONS COLLECTIVES.

- La destruction de nourriture.

L'un des plaisirs favoris de l'armée est de mélanger la nourriture, le sucre et le sel, confiture et condiment, farine et céréales ou de saccager tout simplement les aliments. Cette action inhumaine pénalise les familles car elles sont si pauvres qu'elles ne peuvent refaire leur stock de réserves. Si cela arrive en période de couvre-feu, cette action devient un véritable drame. C'est une des principales angoisses des familles victimes de ces exactions. Déjà, elles ne peuvent stocker beaucoup de nourriture vu l'exiguïté des maisons et le peu de moyens dont elles disposent et le peu qu'elles ont est détruit délibérément.

- Les mesures d'intimidation et de terrorisme physique et moral.

La population est harcelée continuellement, en but à des perquisitions non justifiées et à tout moment du jour ou de la nuit, tous les déplacements sont contrôlés. La présence constante et apparente des forces occupantes ne permet aucune intimité. Elles confisquent les pièces d'identité sans aucune raison justifiée. Les survols fréquents des camps de réfugiés par des hélicoptères ou les snipers en patrouilles sont stressants... L'entrée de jour comme de nuit dans les maisons, le contrôle de toute la population à n'importe quel moment, sous n'importe quel prétexte, tel est le triste sort des Palestiniens.
L'armée coloniale peut emmener n'importe qui, tabasser, casser des mains, blesser, achever comme bon lui semble. Elle est souveraine, non contrôlée, et n'est comptable de rien devant la justice. Les Palestiniens ont juste le droit de se taire.

* LA CONFISCATION DES TERRES ET DE L'EAU.

Parallèlement à la confiscation des terres agricoles, s'est développée depuis 1970 une politique d'implantation de colonies de peuplement. Cette violation du droit international est particulièrement active.

Les colons, bien briefés, récupèrent les meilleures terres en Cisjordanie comme anciennement à Gaza, abandonnant les terres semi-arides aux Palestiniens.

En 1985, Israël avait pris le contrôle de 2 835 000 Duns (1D = 1 000 m2), soit 52 % de la surface totale en Cisjordanie, et 48 % dans la Bande de Gaza.

L'utilisation de l'eau a été scrupuleusement réglementée par les

Autorités israéliennes, notamment à l'aide de quotas afin d'en faire bénéficier les colonies de peuplement.

Il est interdit aux Palestiniens de creuser ou d'approfondir les puits artésiens. Ils ne disposent que de 20 % des réserves souterraines de Cisjordanie, les 80 % restants étant principalement utilisées par les colonies, ou directement pompées pour servir en Israël.

En cas de couvre-feu, l'une des punitions les plus fréquentes est la coupure immédiate de l'eau, ce qui s'avère très dommageable pour les plantes et les cultures, et évidemment aussi pour les personnes.

Généralement la confiscation du matériel agricole, des voitures de transports ou des outils accompagnent les couvre-feux. Les bergers et leurs troupeaux en souffrent en permanence. Ils sont en même temps exposés aux attaques des colons, qui eux peuvent commettre leurs exactions en toute impunité à n'importe quel moment, vu qu'ils ne sont pas soumis aux couvre-feux.
Les troupeaux se trouvant dans la zone du couvre feu sont confisqués et retenus dans des locaux jusqu'à paiement par leur propriétaire d'une amende à laquelle s'ajoutent des frais d'entretien par tête et par jour de confiscation. Dans les cas de couvre-feu prolongé, l'amende s'élève rapidement à une véritable petite fortune que le propriétaire est dans l'impossibilité d'acquitter. Le colon récupère alors les bêtes, ce qui lui permet d'accroître son cheptel à peu de frais.

- L'arrachage et le déracinement des arbres.

L'armée s'acharne également sur les arbres. Le nombre d'arbres et de pieds de vignes déracinés est incalculable.

Nous avions assisté au déracinement d'un champ de vigne dans la vallée d'Hébron. A notre arrivée, une voiture démarrait à toute vitesse. A son bord, un rabbin, et plusieurs militaires. Ils venaient de procéder à l'arrachage de vignes, que le rabbin venait de bénir.

Dans le champ nu, où restaient encore quelques trognons de ceps, une petite fille pleurait. Ses parents nous ont raconté leurs malheurs. L'armée ayant soupçonné leur fils d'avoir participé à un rassemblement, au cours duquel on avait brûlé des pneus, avait décidé, en représailles, de punir la famille, lui enlevant son seul gagne pain.

Nous avions vu des champs d'oliviers, dont certains plusieurs fois centenaires, entièrement rasés sur plusieurs ares.

Pendant ce temps, l'Etat sioniste essaie de se doter d'une facette humaine et veut se faire passer pour un pays à la pointe dans le secteur des produits agrobiologiques, voulant donner des leçons d'écologie.

Nous ne voyons pas qui pourra qualifier ce pays d'écologique. Etant fondé sur le dogme de la domination de la terre, sur l'expansionnisme et le colonialisme, il nous semble que ces idéologies sont largement antinomiques avec les principes fondamentaux de l'écologie.

Au moment où toute la planète prend conscience du désastre écologique, et se mobilise notamment pour sauver la forêt amazonienne, l'Etat d'Israël se permet en toute impunité de détruire des oliveraies, des arbres fruitiers, des vignes et d'autres plantations indispensables à la vie, pour asseoir encore une fois, avec une brutalité rare, sa domination sans partage sur le peuple palestinien.

Le peuple palestinien contrairement aux thèses sionistes, était de tout temps un peuple d'agriculteurs. Tout l'Occident, en avalant et en répétant aveuglement le mensonge sioniste selon lequel la Palestine était un désert que les pionniers-juifs ont fait refleurir, porte une grande part de responsabilité dans la « Nakba » (le désastre palestinien).

Les moyens de répression visant la terre, l'eau, l'interdiction de planter des arbres fruitiers, des oliviers ou des vignes le touchent au plus profond de lui-même, et le laissent complètement démuni face à un occupant qui s'empare de sa terre et de ses ressources avec une brutalité sans pareille.

Ces méthodes, on le voit, relèvent purement et simplement du

brigandage organisé.

- Les Palestiniens dépossédés de leurs ressources en eau.

Depuis sa création, Israël a toujours cherché à contrôler l'accès à l'eau, ressource rare dans cette région semi-aride qui ne supporte pas une agriculture intensive très grosse consommatrice d'eau telle que se sont mis à la pratiquer les agriculteurs israéliens.

Lors de la mise en œuvre de la planification des ressources en eau après la création de l'Autorité internationale des eaux par l'ONU, en 1950, les pays arabes avaient commencé à mener un projet hydraulique de partage équitable des ressources en eau.

La guerre de 1967 empêcha ce projet d'être mené à terme et permit à Israël d'accentuer son emprise sur les eaux de la région, notamment en poursuivant le pompage des eaux du Jourdain au rythme de 330 millions de m3 par an.

Une des premières mesures, après l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et de l'annexion de Jérusalem, suite à la conquête de 1967, a été de déclarer les eaux des territoires occupés comme ressources stratégiques sous contrôle militaire. Parallèlement à ce hold-up sur l'eau, Israël arrêta de délivrer des autorisations de creusage de puits aux Palestiniens qui devenaient de ce fait complètement dépendants du bon vouloir de l'occupant pour leurs cultures et leurs besoins domestiques.

Depuis 1967, l'ensemble des ressources hydrauliques des territoires palestiniens est administré par la Commission israélienne de l'eau et plus spécialement par deux sociétés : la Mékorot (compagnie israélienne des eaux) créée en 1936 par l'agence juive et l'Histadrout, chargée de construire les réseaux d'irrigation et d'alimentation en eau, ainsi que la Tahal (compagnie de planification des ressources en eau d'Israël) créée en 1952.

L'imposition de règlements datant de 1959, empêche les Palestiniens de disposer librement de leurs ressources hydrauliques et impose la limitation de la consommation au profit des colons dont certains arrosent leurs pelouses à longueur de journée, alimentent des fontaines monumentales et des piscines. Il y a eu 144 colonies de peuplement dont 42 nouvelles implantations entre 1998 et 1999 en violation flagrante des lois internationales. La Convention de La Haye de 1907 stipule que la puissance occupante doit respecter les lois en vigueur avant occupation, et établit que la propriété privée, dont les ressources en eau, ne saurait être l'objet de confiscation.

- La discrimination commence par le refus d'accès aux ressources.

Le droit de creuser de nouveaux puits ou de procéder à leur réfection, nécessite des permis délivrés au compte-goutte par les autorités israéliennes. Les paysans palestiniens n'ont pas le droit de s'alimenter dans les nappes phréatiques en creusant des puits ou en approfondissant ceux qui existent au-delà de 20 mètres alors que ceux des colons sont parfois à 80 m de profondeur. L'eau qui vient des puits provient pour 30 % des puits des colons qui représentent tout au plus 6 % de la population.
Un système de quota est instauré pour limiter les volumes d'eau destinés aux populations autochtones. Chaque puits comporte un compteur et de lourdes amendes sont infligées à ceux qui dépassent leur quota. La quantité d'eau allouée aux agriculteurs palestiniens est gelée depuis 1967, alors que celle des colons est en progression constante.

Les paysans palestiniens sont soumis à un lourd handicap, car ils ne peuvent irriguer que 6 % de leurs terres contre 45 % en Israël et 60 % dans les colonies juives.

Les investissements publics privilégient les colonies au détriment des municipalités palestiniennes. Ainsi 51 % des villages de Cisjordanie ne possèdent aucune infrastructure pour l'eau potable.

Dans la bande de Gaza, malgré l'autonomie annoncée à grands cris, l’eau est toujours rationnée et contrôlée par l’occupant dont dépendent 1,2 millions de Palestiniens. Les ressources d'eau sont aussi soumises à cet apartheid qui caractérise si fortement cette Palestine qui ne demande qu'à vivre normalement.

La régularité des approvisionnements est un autre signe de discrimination, les Israéliens bénéficiant de l'eau courante toute l'année, les Palestiniens eux, sont victimes des coupures durant l'été, destinées à économiser l'eau au profit des colonies.

Plusieurs rivières ou ruisseaux asséchés sont transformés en tout à l'égout par les colonies de peuplement situées en haut des collines dominant les terres palestiniennes et qui déversent impunément leurs déchets de toutes sortes dans les cours d'eau. Souvent la pénurie d'eau, ainsi que la pollution des cours d'eau, car il n'existe pratiquement pas de station d'épuration, provoquent la propagation de maladies. Le siège des villages s'accompagne très souvent de coupures d'eau car les sites de pompage sont « zones militaires », et le système de canalisation dépend de la colonie israélienne située en hauteur avec parfois, un petit château d'eau. Les Israéliens consomment, par tête, quatre fois plus d'eau que les Palestiniens. Eux seuls ont l'autorisation de creuser des puits jusqu'aux nappes phréatiques les plus profondes. Par conséquent, un très grand nombre de villages dépendent des camions-citernes qui doivent se ravitailler auprès des points d'eau éloignés et qui sont régulièrement visés par les colons.

Actuellement les Palestiniens sans ressources, ne peuvent payer cette eau. C'est spécialement dans les villages que la situation est la plus dramatique. Complètement isolés, les villageois souffrent de malnutrition et seule une autosuffisance locale, ainsi que l'aide du PARC, leur permet de survivre.
N'oublions pas de dire qu'un des objectifs constants des tirs israéliens, colons ou armée, est de cribler de balles à distance, les réservoirs d'eau individuels - de un ou deux mètres cubes - qui sont placés sur les toits ou les terrasses.

La situation faite aux Palestiniens nous rappelle de bien tristes souvenirs du temps de l'occupation de la France.

Tous les accords signés et « resignés », toutes les pressions organisées, toutes les conférences nationales et internationales, tous

les parrainages, n'auront pas beaucoup d'impact dans cette région du monde tant que la justice pour tous ne sera pas rétablie, tant que tous les peuples de cette région ne seront pas conduits à gérer ce qui leur revient de droit, y compris pour les peuples palestiniens, libanais et syriens : la gestion de leur terre et de leurs ressources, sources de vie.

- LES CONDITIONS SOCIALES SOUS OCCUPATION.

- LE MANQUE D’ESPACE VITAL.

Je crois que la pire des tortures que subissent les Palestiniens et qui contribue à une mort lente, c’est le manque d’espace vital, pour se déplacer, pour communiquer, pour dormir, pour manger, pour se laver, pour faire leur toilette ou tout simplement vivre, respirer, s’étirer etc. Comment ne pas devenir fou ou révolté dans ces conditions là ?

- LA VIE DANS LES CAMPS.

En franchissant les barbelés qui entouraient les camps, nous sommes rentrés de plain-pied dans la misère extrême, la privation de libertés, une "prison à l'air libre".

Plus question de vieilles pierres ou de richesses architecturales, de

beauté du paysage, ni de flonflons, de néons, ou encore moins de pelouses décorées. Le visage hideux du colonialisme nous a accueilli de plein fouet.

L'armée était omniprésente, sur tous les toits des maisons, autour du camp. C'était sinistre et terriblement éprouvant, surtout avec tous ces barbelés qui nous donnaient froid dans le dos. Les maisons étaient accolées les unes aux autres. Les toits en tôle n'étaient pas directement posés sur les murs. Il y avait un grand espace. Les Palestiniens nous ont raconté que c'était par ces interstices que l'armée d'occupation envoyait les gaz lorsqu'elle cherchait des jeunes manifestants.

Ce qui sautait immédiatement aux yeux, c'est le manque d'espace. Plusieurs d'entre nous se sont posés cette question qui ne nous a jamais quittée lors de la durée de notre séjour : « Mais où dorment donc tous ces enfants ? Ont-ils un lieu pour eux, pour jouer, pour bouger, comme tous les enfants de leur âge? »

Ce qui nous a également dérangés : c'est ce silence pesant, étrangement lourd à supporter. Pas un bruit, pas un son de voix. Les gens parlaient tout bas, voire même chuchotaient, y compris les enfants. Connaissant l'exubérance des populations dans les pays arabes, nous nous imaginions sans peine ce qu'ils ont dû endurer pour en arriver là.

Nous étions directement confrontés à l'occupation dans toutes ses dimensions au niveau de la vie quotidienne : privation de toute liberté de bouger, d'écouter, de s'informer, de s'instruire, de travailler, de se nourrir correctement, de se reposer.

- Les cautions réclamées aux familles pour libérer les enfants.

Lorsque l'armée surprend un enfant jouant dans la rue, et quel que soit son âge, elle l'arrête et l'embarque. Il est fréquent que l'enfant

soit l'objet d'un marchandage entre les Autorités militaires et la famille, surtout lorsque l'un des membres de cette famille est recherché. Les parents doivent ainsi payer une caution pour récupérer leur enfant. Caution, bien entendu, exorbitante et pouvant aller jusqu'à 1 500 shekels et plus, soit environ 1 000 Euros.

Nous avons eu connaissance d'enfants de 3 ans arrêtés et gardés pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que les parents aient pu réunir la somme de la caution exigée.

Il existe des associations venant en aide aux parents victimes de ce chantage, s'occupant surtout de réunir les fonds nécessaires à la libération des enfants retenus en otage.

- Le couvre-feu.

En général, décidé par l'Autorité militaire de la ville, c'est l'interdiction de sortir du camp, du quartier, de sa maison, d'ouvrir ses fenêtres, ses volets, en un mot : de rester confiné dans son petit et misérable « chez soi ».
Cette interdiction peut être totale, 24 heures sur 24.
Elle peut durer plusieurs jours ou plusieurs semaines.

L'armée tire avec des balles réelles, ou en plastique ou en caoutchouc. Les balles en plastique ou en caoutchouc sont composées de 90 % de métal, seule l'enveloppe soit 10 % est en plastique ou caoutchouc, elles sont également mortelles.

Les maisons exiguës (2 à 3 pièces) sont généralement occupées par une dizaine de membres de chaque famille, et souvent plus lorsque les occupants hébergent les personnes dont la maison vient d'être détruite, ce qui arrive très souvent.
Le couvre-feu dans ces conditions est à la limite du supportable.

Pour les femmes, le problème de la nourriture reste le principal problème.
Il n'y a pas de possibilité de stockage par manque de place ou par

manque de moyens de réfrigération. Nombre de camps n'ont pas l’électricité, ou si elle existe, elle est coupée dès l'instauration du couvre-feu. Certaines familles sont carrément dans la misère.

Le couvre-feu implique automatiquement l'impossibilité de se rendre à son travail, ce qui signifie l'absence totale de ressources pendant ces périodes. Les enfants sont également interdits d'école.

De plus, il est impossible de cultiver champs et jardins, de s'occuper des bêtes et de récolter ou de faire la cueillette selon le cycle naturel des saisons. Comme la nature n'attend pas la levée des interdictions, il en résulte souvent un indicible gâchis des légumes et des fruits qui pourrissent sur place. Ce qui provoque l’accélération de l'appauvrissement des familles.

Comme de surcroît, le couvre-feu s'accompagne souvent de coupures d'eau. Cette privation entraîne notamment lors des étés torrides, la déshydratation des enfants et des personnes âgées, et cause des pertes dans le bétail et les cultures.

Le manque de structures médicales et hospitalières est particulièrement criant.

- L’intrusion de l’armée d’occupation.

Les forces de l'occupation investissent surtout à l'aube les maisons dans les villages ou dans les camps. Elles pénètrent dans le village, au milieu d'un feu nourri et désordonné, en détruisant les affaires et meubles qui s'y trouvent, en bloquant ses occupants dans une des pièces pour pouvoir voler les économies et les objets. Les soldats tirent également en direction des gens et lancent des grenades, ce qui effraie particulièrement les enfants.

- Les coupures de routes.

Les bourgades, les villes et les villages sont souvent assiégés ou partiellement occupés de façon variable et semi-aléatoire par les troupes israéliennes. A toutes ces mesures de harcèlement de la population civile, les Israéliens ont ajouté le recours aux représailles ciblées : assassinat de responsables politiques palestiniens, bombardements de maison où habite un responsable recherché. Autour des villages et hameaux, est organisé un système de destruction de la vie quotidienne. Il s'agit parfois de simples postes de contrôle « volants », parfois de coupures de route par blocs de béton ou d'énormes tas de terre et de cailloux amassés au bulldozer. Les routes étant coupées, la population complètement déboussolée ne sait plus comment s'orienter pour son ravitaillement ou ses besoins quotidiens. Des tranchées d'à peine un mètre de large et de profondeur qui sont creusées en quelques minutes à la pelle mécanique coupent ainsi les routes et isolent les villages.

- Les fermetures d'écoles et d'universités.

Avec le couvre-feu, la fermeture des écoles reste le moyen de répression le plus sensible pour les femmes.

Ces fermetures sont, depuis 1948, l'instrument privilégié de la répression collective. Les prétextes invoqués par l'armée sont très nombreux : enfants en train de jouer dehors, laissés sans surveillance, participation des jeunes aux jets de pierres, aux rassemblements, aux enterrements...

Les écoles sont souvent fermées, et servent au besoin de lieux de détention pour les enfants. Les écolier/ières sont souvent poursuivis en voiture par les colons alors qu'ils se rendent à l'école. Des témoins affirment que certains ont été blessés et emmenés dans des hôpitaux.

- La démolition des maisons.

Là encore toutes sortes de prétextes sont mis en avant pour appliquer cet excellent moyen de répression exercé sur une famille pour :

- récupérer des personnes recherchées par l'armée.

- punir la famille dont un membre est soupçonné d'avoir participé à un jet de pierres, à l'organisation ou à la participation d'une manifestation (1er mai, 8 mars...)

- lors d'une provocation au moment où l'armée fouille une maison, saccageant tout sur son passage.

L'armée arrive avec des bulldozers, et procède à la démolition de la maison, mais aussi des maisons mitoyennes, car les vibrations se répercutent sur les autres murs, et les destructeurs ne se préoccupent guère de sauvegarder les alentours.

En outre le gouvernement occupant interdit de reconstruire toute maison détruite ou bien de bâtir une autre ailleurs. Il ne reste plus d'autre alternative que d'aller se réfugier chez des amis, la famille, ou de rester sous une tente.

Ces démolitions touchent non seulement le cercle de famille proche, mais aussi les oncles, tantes, cousins. Comme les familles sont nombreuses, et les prétextes faciles à trouver, les camps et les villages sont jonchés de tas de pierres chaque jour plus nombreux.

Les Palestiniens, entassés et soumis à un étouffement par manque d'espace, font les frais d'une humiliation supplémentaire qui vient s'ajouter à toute « la palette » répressive mise en place par les Autorités sionistes.

- Les maisons murées.

Une activité assez banale de l'armée d'occupation consiste à murer, soit totalement, soit partiellement des maisons. Les militaires élèvent des murs de parpaings, barrant l'accès à une chambre, ou à une partie de la maison, ou à la totalité de celle-ci. Dix personnes doivent ainsi dormir dans une même pièce, alors que les deux autres, murées, sont vides. Un sommet de perversion organisée !!!

* LA MISERE DU PAYSAN PALESTINIEN

- Les paysans ne peuvent cueillir les olives.

Le paysan est devenu la cible de l'agression des colons, la victime des portails et des soldats de l'occupation. Plusieurs villageois de la région de Qalqylia s'attendent tous les matins soit au martyre, soit aux coups et blessures de la part de l'armée sioniste, qui les attend et les pourchasse comme s'ils étaient des criminels ou étrangers sur cette terre. Les propriétaires des terrains situés près des colonies sont empêchés par les colons de cueillir leurs olives.
Selon les statistiques du ministère palestinien de l'agriculture, plus de 6600 dunums (unité de mesure de surface de terrain) de la région est de Qalqylia ont été séparés de leurs propriétaires par le mur et autres procédés d'annexion.

Le PARC (Palestinien Agriculture Relief Committee) élargit des

dizaines de sentiers afin de permettre aux voitures de circuler, travail de fourmi à renouveler chaque jour, pendant que les campagnes sont parcourues par d'énormes camions porteurs de bulldozers et d'excavatrices, qui détruisent ces sentiers. Des colons en arme protègent ces convois spéciaux de sociétés privées.

- L'imagination destructrice des Israéliens est sans limites.

*LES PALESTINIENS SONT LES PLUS VIEUX PRISONNIERS DU MONDE.

Plus de onze mille prisonniers, otages de l'occupant, croupissent dans les prisons sionistes, dont de nombreuses femmes et beaucoup d'enfants.

Depuis la guerre de 1967 et l'occupation de toute la Cisjordanie, partie orientale arabe de Jérusalem incluse, près de 700 000 Palestiniens ont été détenus au moins une fois : 20 % de la population. Sachant que l'immense majorité d'entre eux appartient au genre masculin, ce sont près de 40 % des hommes de Palestine qui ont connu le béton des cachots israéliens. Les statistiques de 2006 révèlent que la moyenne mensuelle varie de 369 à 573 arrestations, dont 19 à 80 enfants et adolescents. Les vingt-trois prisons de haute sécurité en Israël ne désemplissent pas. Souvent les détenus sont installés dans des tentes, faute de place. Quand certains sont libérés, le plein est de nouveau fait rapidement, de manière à toujours disposer d'un volant de « libérables, une sorte de monnaie d'échange », indique un médecin incarcéré à sept reprises pour des périodes

allant jusqu'à neuf mois. Sur les 11 050 personnes actuellement détenues, 1 829 le sont dans des camps militaires. Quelque 386 sont des mineurs et 83 des femmes, 5 904 ont été condamnés dont 636 à perpétuité et 472 à plus de vingt ans ! Cinq détenus ont plus de 65 ans, deux plus de 70 ans et vingt-cinq ont moins de 16 ans ! Et nous ne parlerons pas des humiliations, des mauvais traitements, des tortures, de l'isolement, des détentions sans jugement, du chantage exercé par rapport aux menaces pesant sur la famille et les proches.

Naturellement, toutes ces incarcérations coûtent cher. L'une des ressources de financement du système est constituée par les amendes infligées aux prisonniers et leurs familles. En 2005, le système a ainsi encaissé 14,3 millions de shekels (2,7 millions d'euros). Pour les familles très pauvres, c'est un poids considérable, de l'ordre de 200 dollars par mois, selon Jehan Jarrar, de l'association « Addamer » (la Conscience). Les familles sont non seulement privées des leurs, mais comble de la cruauté, elles sont obligées de payer pour leur incarcération.

Les prisons foisonnent dans les Territoires occupés. Toutes les administrations civiles et souvent les écoles sont transformées en prisons.

Les mesures de détentions administratives sans jugement introduites en Palestine en 1945 par les lois d'urgence à l'époque du mandat britannique, et maintenues par l'Etat d'Israël, ont été étendues en 1970 aux Territoires occupés, et sont toujours en vigueur. Ces textes autorisent le gouvernement de la région militaire à placer sous détention toute personne s'il estime que les raisons de sécurité l'exigent et ce pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois renouvelables sans limite.

Lors de leur arrestation, les détenus ne sont jamais informés des raisons de leur détention. Ils ignorent dans quelle prison on les emmène. Leur famille reste également dans l'ignorance, donc dans l'impossibilité de contacter un avocat. D'ailleurs aucune visite d'avocat n'est autorisée en début de détention.

Les conditions de détention sont très dures. Les prisonniers subissent fréquemment des tortures physiques, morales et sexuelles, au cours d'interrogatoires interminables destinés à les briser.

Ils ne sont pas pourvus de vêtements chauds en hiver, la nourriture

est insuffisante, le manque d'eau, de douches et de savons est évident. Tel est le régime banal des prisonniers à Ansar 3, surnommée « La mort lente ». Les détenus manquent également de soins médicaux, même s'ils sont blessés, malades ou victimes de tortures.

Les femmes subissent des peines de prisons très lourdes. Elles sont torturées comme les hommes. Les violences sexuelles sont monnaie courante. Elles restent sans nouvelles de leurs enfants, ou pire reçoivent de fausses nouvelles pour les briser.

*L'UTILISATION DES GAZ CHIMIQUES.

Lorsque nous avions visité un autre camp que l'armée venait de quitter nous avons senti une forte odeur de gaz.

Et quels gaz ? Trois jours après le dernier exploit de ces sinistres militaires, l'odeur était toujours présente dans les maisons que nous avons visitées.

Nous avions appris, en discutant avec plusieurs personnes, que les nourrissons ou les personnes âgées mouraient par inhalation de ces gaz et que les femmes enceintes avortaient spontanément. Comme nous savions que l'Etat d'Israël était un véritable expert dans la fabrication d'armes chimiques, la solution semblait toute trouvée : Israël testait des gaz chimiques sur la population palestinienne en toute impunité.

Nous savons aussi que l'armée israélienne utilise ponctuellement des gaz qui auraient des effets sur le système nerveux pour les personnes qui les inhalent. Accusation sur laquelle s'était fondé un journaliste de France culture pour mener une enquête dans la Bande de Gaza. Nous avions déjà, lors d'un voyage en Palestine été confrontés à ce genre de gaz qui pue comme des œufs brouillés et est d'une couleur jaunâtre très bizarre. Ce ne sont certainement pas des gaz lacrymaux. Les femmes nous disaient que ce gaz faisait avorter les femmes enceintes et était responsable de l'étouffement des personnes

âgées ou de ceux qui avaient des problèmes respiratoires.

*L'ASSASSINAT CIBLE DES DIRIGEANTS PALESTINIENS.

Israël est devenu le champion de l'assassinat ciblé des dirigeants palestiniens, y compris lorsqu'ils sont infirmes comme Cheikh Yassine, soit par des missiles envoyés dans leur bureau, soit en les massacrant dans leur voiture ou dans la rue. Les élus du peuple sont également enlevés et jetés en prison.

LE MUR DE L'APARTHEID.

Et pendant ce temps, la construction du Mur de la honte avance au vu et au su du monde entier, la colonisation de la Cisjordanie se poursuit, les check points prolifèrent et ... le bourreau sioniste continue impunément à jouer les victimes, à traiter tous ceux qui dénoncent ce génocide du XXIème siècle d'antisémites, avec la complicité active de la
« Communauté internationale », en premier lieu USA et Union européenne.
Ce mur qui isole la Cisjordanie de sa capitale Jérusalem, qui empêche un développement harmonieux en étouffant l'agriculture et en torturant moralement les populations colonisées, ressemble étrangement au « Mur de Berlin » qui a cassé l'Europe en deux pendant toute la durée de la guerre froide.

* HEBRON /KHALIL SYMBOLE DE L'APARTHEID.

Les terrasses des immeubles israéliens construits au cœur du souk sont occupées par des miradors protégés par des sacs de sable renforçant le dispositif dit « de protection », déjà impressionnant, par les grillages et fils de fer barbelés qui entourent la colonie.

Pour se protéger des bouteilles d'alcool, des jets de pierres, des ordures, des papiers balancés sur eux à longueur de journée, les habitants palestiniens ont dû tendre à l'horizontale des filets de protection, dans les rues où les maisons des colons jouxtent le marché.

Mais c'est plus loin, là où de gros blocs de pierre obstruent la rue, que passe la vraie frontière, celle marquant l'entrée d'Hébron, sous contrôle palestinien Au croisement d'une autre rue, séparant le quartier colon de l'ancien marché aux légumes, un groupe de jeunes colons joue au ballon pendant qu'une de leurs fillettes lance des pierres vers un petit groupe de femmes palestiniennes qui traversent.

Nos amis palestiniens n'arrivent plus à supporter cette vie faite de bombardements et de couvre-feux. D'ailleurs tous ceux qui les rencontrent sont en admiration devant leur patience. Les enfants ne dorment plus et font des cauchemars. Pour ceux qui ont encore un travail et qui font chaque jour le trajet Hébron-Jérusalem, se déplacer est devenu un véritable calvaire.

Hébron est un brutal condensé de ce qui se passe ailleurs dans les Territoires occupés. Quelques cinq cents colons vivent au cœur d'une ville peuplée de cent vingt mille Palestiniens, sous la haute protection de l'armée israélienne, à proximité du Caveau des Patriarches, lieu saint pour les Juifs et les Musulmans. Des soldats israéliens en barrent l'accès en permanence, alors qu'ils ont tranquillement laissés assassiner 29 Palestiniens qui priaient dans la mosquée par le sinistre Barud Goldstein.

Hébron est la seule grande ville de Cisjordanie occupée en 1967 où l'armée israélienne est toujours présente. Elle est la seule - si l'on

exclut Jérusalem-Est - au cœur de laquelle sont installés des colons fanatiques.

Les habitants de la zone H2, zone où vivent les Palestiniens sont sous couvre-feu quasi permanent. Les colons, eux, en sont dispensés !

Les voitures palestiniennes, dont les ambulances, ne peuvent circuler dans la zone H2. Les Palestiniens malades ou blessés, doivent être portés à bout de bras vers la zone (H1) contrôlée par l'Autorité palestinienne, pour être évacués en ambulance. Une jeune femme, atteinte de crise aiguë d'appendicite a été transportée dans une benne à ordures, les soldats israéliens empêchant tout véhicule d'entrer dans la zone.

*LA JUDAÏSATION PROGRAMMEE D'AL QODS / JERUSALEM.

En annexant la ville d'Al-Qods (Jérusalem), en juin 1967, les mesures de colonisation et de destruction qui ont suivi l'occupation de la partie orientale d'Al-Qods furent nombreuses et continuent toujours. Un ensemble d'actes illégaux, visant à réduire la population palestinienne, à favoriser l'implantation des colonies juives à l'intérieur même des quartiers arabes, à réduire la fréquentation des lieux saints palestiniens, chrétiens ou musulmans, à étouffer l'économie palestinienne, à contrecarrer les efforts palestiniens pour l'éducation, la santé et le développement humain d'une manière générale, furent instaurés. Leurs maisons sont régulièrement détruites, des Palestiniens originaires de la ville sont refoulés et leurs papiers d'identité confisqués sous les prétextes les plus divers. Des lieux publics comme les bibliothèques sont transformés en casernes. Les marchés de la ville sont envahis par les produits israéliens, les terres et les propriétés palestiniennes sont volées par des moyens mafieux et détournés. Les centres sociaux et éducatifs sont fermés et saccagés.

L'annexion de la partie orientale de Jérusalem a permis aux

autorités de l’occupation de morceler encore une fois le peuple palestinien au niveau de son rattachement administratif. Pour l’Etat sioniste, les Palestiniens de l’Est de Jérusalem ont un statut différent de celui des Palestiniens de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, mais aussi de celui des territoires occupés en 48, y compris la partie occidentale de Jérusalem. Ce statut administratif différent leur a servi pour réprimer tous ceux qui ont participé aux élections législatives de l’Autorité palestinienne et pour nier le caractère palestinien et arabe de la ville.

* LES REFUGIES PALESTINIENS ET LE DROIT AU RETOUR.

La résolution 194 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 11 décembre 1948 spécifie dans son paragraphe 11 : « Il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, que des indemnités doivent être payées au titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ou pour tout bien perdu et endommagé ».

Cette résolution pourtant acceptée par Israël pour pouvoir accéder à l'ONU n'a jamais été appliquée. Encore aujourd'hui, après 55 ans d'errances des réfugiés et plusieurs guerres subies, l'Etat juif refuse toujours d'en discuter.
Actuellement, selon l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) organisation crée en 1949, les réfugiés Palestiniens et leurs descendants, sont au nombre, de l'ordre de trois millions et demi de personnes dont 30 % vivent dans des camps. Le sort de ces réfugiés constitue depuis plus d'un demi-siècle le plus grand problème humanitaire jamais résolu, la honte des Nations Unies et de la Communauté internationale et surtout un problème de sécurité majeure, ayant eu des répercussions régionales énormes et jouant un rôle central pour la paix dans le Moyen-Orient. Ce problème s'est encore accentué depuis la

colonisation de l'Irak, vu que les Palestiniens qui s'étaient intégrés dans la population irakienne ont été ramenés dans des camps et revivent dans le plus complet dénuement.

* LE DROIT AU RETOUR DES DEPORTES TOUJOURS DENIGRE.

Le peuple palestinien devrait, comme tous les peuples du monde profiter du droit au retour, comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, dans son article 13 : «Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ». Ce droit a été confirmé par les Conventions de Genève de 1949, relatives à la protection des populations en temps de guerre, garantissant le rapatriement des victimes, ainsi que par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, dans sa résolution 188 affirmant que nul ne peut être privé de sa nationalité.
La dépossession de la terre et l'exil des réfugiés palestiniens, ceux de la guerre de 1948 ou de celle de 1967, reste encore aujourd'hui au cœur de la paix du Moyen-Orient.

- LES REFUGIES DE 1948.

Au moment de la création de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948, près de 400 villages ancestraux palestiniens furent détruits et plus de 800 000 Palestiniens ont été contraints à l'exil, fuyant vers la Cisjordanie, la bande de Gaza ou les pays arabes limitrophes. Cette catastrophe (La Nakba) s'accompagnera de la spoliation des terres. Cela fait maintenant 59 ans qu'ils attendent le retour, vivant toujours dans

des camps et gardant précieusement attachée autour du cou la clef de leur maison, ainsi que dans de vieilles malles, les titres jaunis de propriété de l'habitation dont ils ont été expulsés.

D'après de nombreuses études, dont celle d'Elias Sambar (Les Palestiniens dans le siècle, 1994), à ce moment, il ne restait plus que 150 000 habitants sur une population initiale qui comptait 1 400 000 Palestiniens.

- LES REFUGIES DE 1967.

Moins de vingt ans plus tard, le drame s'est reproduit presque de façon similaire. En quelques jours 100 000 réfugiés de 48, ainsi que 200 000 Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza conquises par Israël trouvent refuge dans les pays arabes. L'Etat juif met en place un grand nombre de règlements militaires interdisant le retour et lui permettant de récupérer de nouvelles terres à coloniser.

- LES LIEUX D'ACCUEIL.

Les Palestiniens, au moment de leur exode, se sont dirigés vers les localités les plus proches de leurs villages d'origine, ou vers les endroits où ils avaient des connaissances et des parents.

C'est la Jordanie qui a vu arriver le plus grand nombre de ces réfugiés. Près de 500 000 au moment de la Nakba. La Syrie et le Liban en accueillirent chacun environ 100 000. L'Irak, environ 5 000.

Ces Palestiniens sont souvent issus des mêmes villages et ont gardé

tout au long de l'exil, la mémoire de leurs maisons, de leurs champs, qu'ils ont transmis à travers les générations. Les femmes ont continué à broder sur les robes traditionnelles le symbole des lieux détruits.

Au Liban, environ 400 000 réfugiés, dont une grande partie dans les camps attendent eux aussi de pouvoir rentrer chez eux. La Syrie en héberge autant dans une dizaine de camps. Il faudra bien trouver une solution pour leur retour.

L’illogisme serait de croire que ces pays puissent continuer à supporter le drame des Réfugiés palestiniens orchestré par un Etat qui veut uniquement rester juif et refuse de ce fait que ces pauvres gens puissent réintégrer leurs maisons.

- LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS DOIVENT RETOURNER A L’ENDROIT D’OU ILS ONT ETE CHASSES.

Israël s'est doté de beaucoup de lois pour empêcher le retour des Palestiniens et pour rendre définitive leur expropriation. La loi sur le retour datant de 1950 permet à tout juif d'acquérir automatiquement la nationalité israélienne, alors qu'un Palestinien ne peut même pas fouler la terre de ses ancêtres. Une loi sur la propriété des absents permet à Israël de prendre la propriété ou la terre de tout Palestinien absent (souvent réfugié et interdit de retour).

* LE DESARMEMENT ATOMIQUE D'ISRAËL DEVIENT URGENT.

N'oublions pas qu'Israël possède des armes de destruction massive qui prennent en otage tous les peuples de la région. L'armement nucléaire israélien a été dénoncé dès 1986 par l'ingénieur israélien Mordache Vanunu, dans le « Sunday Times » des 5 et 12 octobre 1986. Il a croupi en prison et au secret durant dix-huit ans et, libéré, il est toujours en résidence surveillée.

C'est dans le complexe nucléaire de Dimona, selon, Vanunu, planqué dans le désert du Neguev, ayant plusieurs étages souterrains qu'Israël a produit une centaine d'ogives nucléaires. Depuis, le nombre de ces ogives a de toute évidence triplé. Personne, ni dans la région, ni parmi les « pays qui veulent donner des leçons au peuple iranien et à son président, après avoir programmé la destruction de l'Irak », ne s'en est inquiété. Le silence officiel, la protection des autres puissances nucléaires, de l'AIEA, de l'ONU, de toutes les Instances Officielles Internationales est total. Le barrage des informations reste à ce jour total et consensuel.

L'usine est cachée dans le désert et produit des ogives nucléaires depuis 1966. Entre-temps, elle a certainement, d'après certains articles échappés dans une certaine presse israélienne ou US, fabriqué des armes thermonucléaires d'une capacité suffisante pour détruire des villes entières et empêche de ce fait un développement harmonieux et durable du Moyen-Orient.

Ginette Hess Skandrani, Juillet 2007.

Annexe :

1 - Article 211-1 du code pénal français, relatif au crime de génocide. Page 46

1 - Code pénal français, article 211-1 :

Constitue un génocide le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critères arbitraires, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre de membres de ce groupe, l'un des actes suivants :

- atteinte volontaire à la vie ;

- atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique ;

- soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe ;

- mesures visant à entraver les naissances ;

- transfert forcé d'enfants.

Le génocide est puni de la réclusion criminelle à perpétuité.

2 - Convention de l'ONU du 9 décembre 1948, pour la prévention et la répression du crime de génocide (Extraits) :

Article II

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

a) Meurtre de membres du groupe ;

b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;

c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;

d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;

e) Transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre.

Article III

Seront punis les actes suivants :

a) Le génocide ;

b) L'entente en vue de commettre le génocide ;

c) L'incitation directe et publique à commettre le génocide ;

d) La tentative de génocide ;

e) La complicité de génocide.

Article IV

Les personnes ayant commis le génocide ou l’un quelconque des autres actes énumérés à l’article III seront punies, qu’elles soient des gouvernants, des fonctionnaires ou des particuliers.

3 - Résolution 3379, de l’ONU du 10 novembre 1975.

Assimilation du Sionisme au racisme.

Thèse ONU du 10.11.1975 au 16.12.1991

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

RAPPELANT sa résolution 1904 du 20 novembre 1963, promulguant la Déclaration des Nations Unies sur l'Elimination de Toutes les Formes de Discrimination Raciale, et en particulier son affirmation que "toute doctrine de différenciation ou de supériorité raciales est toujours scientifiquement fausse, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse", et son cri d'alarme face aux "manifestations de discrimination raciale qui ont encore lieu dans quelques régions du monde, et dont certaines sont imposées par des gouvernements par le biais de mesures législatives, administratives ou autres",

RAPPELANT EN OUTRE que, dans sa résolution 3151 G du 14

décembre 1953, l'Assemblée générale avait condamné, entre autres, l'alliance impie entre le racisme sud-africain et le sionisme,

PRENANT ACTE de la Déclaration de Mexico sur l'Égalité des Femmes et Leur Contribution au Développement et à la Paix, en 1975, proclamée par la Conférence Mondiale de l'Année Internationale des Femmes, qui s'est tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975, et qui a promulgué le principe selon lequel "la coopération et la paix internationales requièrent la réalisation de la libération et de l'indépendance nationale, l'élimination du colonialisme et du néo-colonialisme, de l'occupation étrangère, du Sionisme, de la ségrégation et de la discrimination raciale sous toutes ses formes, ainsi que la reconnaissance de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination ",

PRENANT ACTE EN OUTRE de la résolution 77 , adoptée par l'Assemblée des Chefs d'États et de Gouvernements des Organisations de l'Unité Africaine, lors de sa douzième session ordinaire, tenue à Kampala, du 28 juillet au 1er août 1975, qui a estimé "que le régime raciste en Palestine occupée et le régime raciste au Zimbabwe et en Afrique du Sud ont une origine impérialiste commune, qu'ils forment un tout et ont la même structure raciste, et qu'ils sont organiquement liés dans leur politique destinée à opprimer la dignité et l'intégrité de l'être d'humain",

PRENANT ACTE ÉGALEMENT de la Déclaration Politique et Stratégique de Renforcer la Paix et la Sécurité Internationales et d'Intensifier la Solidarité et l'Assistance mutuelle entre les Pays Non-Alignés, adoptée lors de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Pays Non-Alignés, qui s'est tenue à Lima, du 25 au 30 août 1975, qui a très sévèrement condamné le Sionisme comme une menace pour la paix et la sécurité du monde, et a appelé tous les pays à s'opposer à cette idéologie raciste et impérialiste,

DÉCRÈTE que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale.

16 ans plus tard, l'ONU reviendra sur sa décision au moyen d'une autre résolution.

Remarquons pour être exact et complet que la première « Résolution » était accompagnée de « motivations », et la deuxième « non ».

Chacun en tirera les conséquences logiques et sémantiques qu'il convient.

Résolution 46/86 de l'ONU (16 décembre 1991)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DÉCIDE

d'abroger la décision contenue dans sa résolution 3379 du 10 novembre 1975.

4 - Comité sur le génocide en Palestine.

Objet du Comité :

L'objet du Comité sur le génocide en Palestine est la reconnaissance publique de ce génocide, car seule cette reconnaissance publique permettra la survie du peuple de Palestine.

Liste de contacts avec le Comité :

Ginette HESS SKANDRANI :
Téléphone : 06 24 55 14 53
E-mail : linala@club-internet.fr

Michel DAKAR :
E-mail : dakarmichel @ yahoo.fr
Adresse postale :
E.D.E.
B.P. 324
75868 PARIS CEDEX 18
France

Mondher SFAR :
E-mail : mondher.sfar@club-internet.fr
Téléphone : 01 43 29 68 98

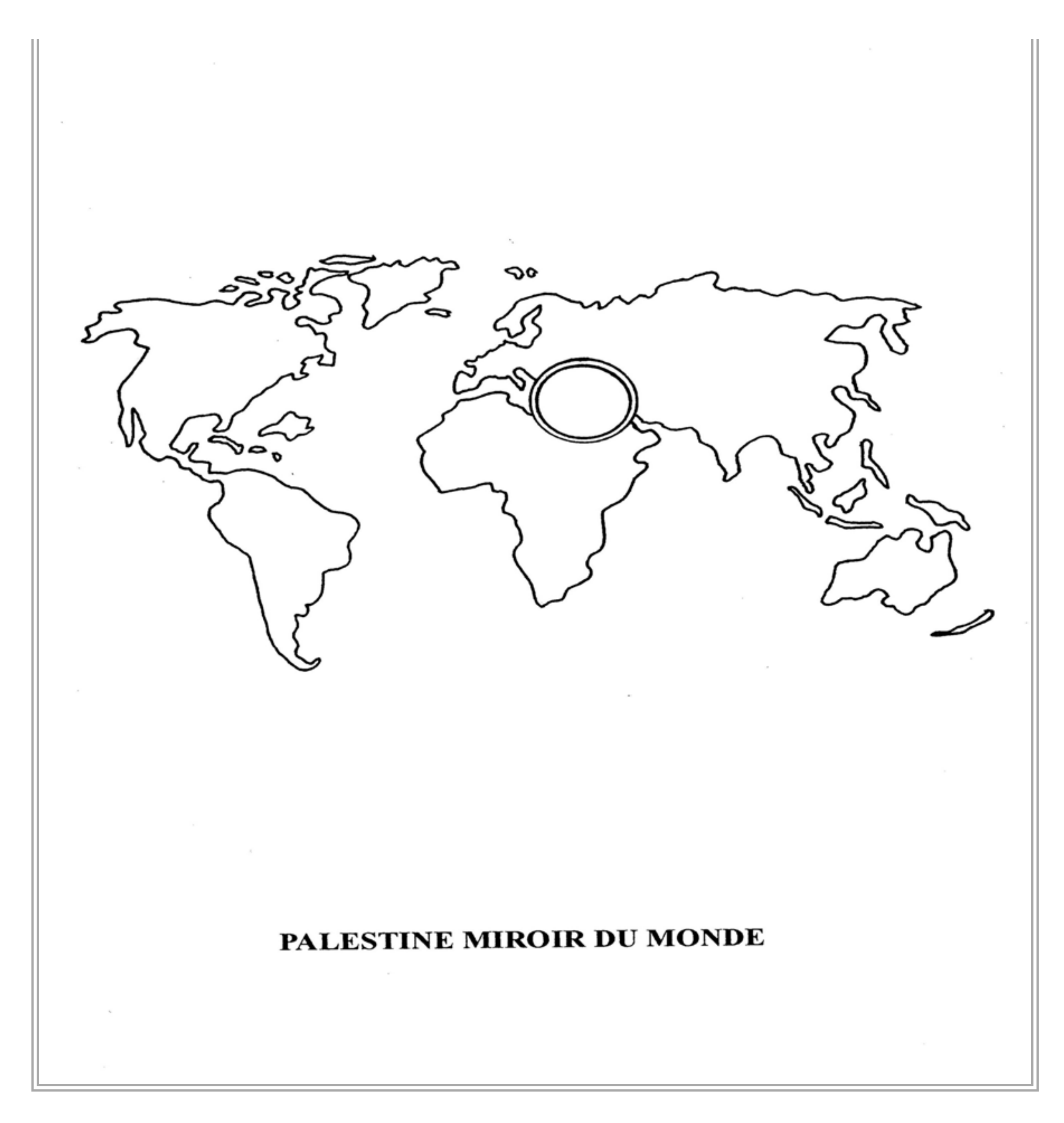
Abdelhakim Sefrioui
E-mail : genocidepalestinien@yahoo.fr

Jean BRIERE
E-mail : j.briere@wanadoo.fr

[Liste temporaire]

5 - Carte de situation du Proche-Orient.

"Palestine miroir du monde, Israël, centre du monde".



6 – Exposé historique sur la résistance des palestiniens (ce texte a été écrit en 2000).

La Palestine, couloir stratégique, sera constamment empruntée et convoitée par tous les empires, (égyptien, babylonien, ottoman, britannique....).

Jusqu'en 1917, elle reste sous domination ottomane, faisant partie de la région administrative Syrie-Palestine que se sont partagés la France et le Royaume-Uni par les accords secrets Sykes-Picot (1916). La Palestine étant "attribuée" aux Britanniques, les troupes

d'Allenby entrent dans Jérusalem/Al Qods et occupent toute la Palestine.

Les origines du désastre palestinien

Le double jeu britannique et français a été à l'origine de tous les conflits contemporains dans cette région.

Les promesses anglaises faites à Hussein de La Mecque, dès 1915, visant à créer un grand royaume arabe (hachémite) englobant l'Arabie, la Transjordanie, la Syrie, le Liban et l'Irak auront été annulées par les accords Sykes-Picot de mai 1916 qui instaurent le partage des dépouilles entre les deux convives en attisant toutes les haines. Au terme de marchandages sordides, Anglais et Français ont procédé au dépeçage très équilibré pour les colonisateurs, la France s'octroyant la Syrie et le Liban, l'Angleterre gardant l'Irak et la Palestine (ratification par le traité de Sèvres août 1920, entériné par la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, en juillet 1922).

Mais c'est la déclaration Balfour du 2 novembre 1917 (rendue publique en 1920) promettant « l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple juif » qui a mis le feu aux poudres et conditionné jusqu'à ce jour le destin du peuple palestinien.

A cette époque, (1914-18) sur les 730 000 habitants de la Palestine, 80 000 étaient d'origine juive immigrés récents d'Europe et de Russie. Les 650 000 autres (de toutes confessions, juifs y compris) soit 90 % de la population, partageant la culture et la langue arabe depuis des siècles; ils sont les descendants directs de ces cultivateurs, artisans et commerçants qui vivent sur cette terre de Palestine depuis toujours.

L'immigration sioniste s'est développée, accrue après 1933 par les persécutions nazies en Europe et par les positions du « congrès sioniste » (crée par l'appel de Théodore Hertzl en 1897), dont le slogan mensonger « une terre sans peuple pour un peuple sans terre » va rapidement justifier la confiscation massive des terres.

Les sionistes achètent des terres aux riches propriétaires palestiniens absentéistes, installent des colonies agricoles et développent une économie séparée dont est évincée l'ensemble de la population musulmane et chrétienne.

Comment s'étonner dès lors que la résistance palestinienne à

l'autorité mandataire qui autorisait la croissance de cette immigration juive, ne finisse par éclater violemment entre 1935-39.

Cette rébellion prenait des allures de guerre et contenait en germe beaucoup d'éléments de la résistance nationale palestinienne à venir : organisation de grèves générales, manifestations, révoltes, mouvement populaire dirigé par Ezzedine El-Kassem, sans oublier le rôle de l'Association des Femmes Palestiniennes.

Par ailleurs le génocide orchestré par les nazis va fournir au programme sioniste la valeur d'un droit humain imprescriptible et urgent. La deuxième guerre mondiale a introduit des bouleversements profonds dans les rapports de force internationaux. Les États-Unis, première puissance mondiale, talonnée de près par l'URSS jouent à fond pour la partition de la Palestine et imposent largement la carte sioniste.

La partition de la Palestine

Le 29 novembre 1947 l'Assemblée générale la toute jeune ONU vote la partition de la Palestine par 33 votes pour, dont celles des États-Unis, de l'Union soviétique et de la France, 13 contre et 10 abstentions, dont celle du Royaume-Uni.`

Il faut rappeler qu'à cette époque, une grande partie des peuples de la planète ne sont pas souverains et n'ont donc pas voix au chapitre. Toutes les manœuvres et pressions auront été bonnes pour obtenir la majorité requise des deux tiers.

La résolution 181 crée :

° Un État juif sur 56,47% de la Palestine pour 498 000 Juifs.

° Un État arabe sur 43,53 % du territoire pour 807 000 Palestiniens et 10 000 Juifs.

° Un régime de tutelle internationale pour Jérusalem avec 105 000 Palestiniens et 100 000 Juifs.

Cette résolution jugée illégale et illégitime a toujours été dénoncée par l'ensemble du Monde arabe car :

° Le peuple le plus concerné par ce vote, le peuple palestinien, peuple autochtone dans toutes ses composantes, n'a jamais été consulté sur

le partage de sa terre.

° Le Monde arabe étant encore largement colonisé et ne pouvant donc s'exprimer officiellement alors qu'il était tout autant concerné par le devenir de cette région, n'a pu prendre part au vote.

° Et surtout l'ONU a outrepassé son rôle en créant artificiellement un État sur la terre d'un peuple qui s'y accrochait et continue encore aujourd'hui à s'y accrocher avec toute la force de son désespoir.

Le mandat britannique prend fin la 14 mai 1948 et le lendemain est proclamé unilatéralement l'État d'Israël.

En quelques jours les Palestiniens deviennent minoritaires au sein d'une entité étrangère, sans changer de lieu, sans avoir été consultés. La fin du mandat colonial britannique ne signifie pas pour eux, la fin de la colonisation encore moins le droit à l'autodétermination; elle annonce au contraire, leur aliénation existentielle.

Déjà avant mai 1948, les persécutions anti-palestiniennes, marqués par le massacre de Deir Yassine dans la nuit du 9 au 10 avril où l'Irgoun de Begin et le groupe Stern de Shamir massacrèrent plus de 300 civils endormis, entraîna la fuite d' environ 300 000 personnes, sans qu'aucun pays, y compris arabe, ne proteste.

380 villages furent comme DeirYassine rayés définitivement de la carte.

Après une tentative de trêve marquée par l'assassinat du médiateur de l'ONU, le Comte Bernadotte, par le groupe Stern, la première guerre Israélo-arabe consacrait la victoire d'Israël, les pays arabes préférant signer des armistices séparés en n'acceptant que des frontières de fait.

La défaite arabe a permis à l'État juif de s'agrandir et a redessiné une nouvelle configuration de la Palestine :

° L'État d'Israël avec 12% de Palestiniens restés sur place;

° Une Palestine sous influence égyptienne (la Bande de Gaza)

° Une Palestine annexée à la Transjordanie dans le royaume hachémite de Jordanie (la Cisjordanie).

Ces deux morceaux de Palestine s'appelleront dorénavant

"Territoires occupés".

La Palestine ancestrale a été atomisée, ses habitants exilés sur leur propres terres, dotés du statut de réfugiés, assistés par l'UNRWA (organisme d'assistance des Nation-Unies pour les réfugiés), parqués dans des camps concentrationnaires à Gaza ou en Cisjordanie qui en accueillent près de 700 000.

Dès lors, on distingue les Palestiniens de l'intérieur (restés en Palestine occupée) et ceux de l'extérieur (la diaspora).

Le 11 mai 1949, Israël est admis au sein de l'ONU et est à ce jour, le seul État devenu membre sans avoir eu à déposer une carte de ses frontières. Il contrôle environ 80 % de la Palestine et rejette immédiatement l'internationalisation de Jérusalem votée par l'ONU.

Dans le même temps, en application de la "loi du retour", les juifs qui s'installent sont automatiquement naturalisés alors que les "réfugiés"(nouveau nom des Palestiniens) qui y sont nés n'ont pas le droit d'y revenir.

Un peuple qui refuse de disparaître

La résistance s'est organisée dès 1950 avec une lente maturation du mouvement national. En 1951-52 des manifestations, souvent durement réprimées, eurent lieu contre les expropriations. Le mouvement El-Ardh (la Terre) a demandé l'égalité et la justice sociale.

En octobre 1956, a eu lieu la guerre Israëlo-Egyptienne, orchestrée par la France et l'Angleterre suite à la nationalisation du Canal de Suez par le président Nasser.

Le Fath de Yasser Arafat, dont le programme nationaliste affirme la nécessité d'une Palestine démocratique arabo-juive a été crée en 1956 au Koweït. La création, à Jérusalem de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et la rédaction de la première Charte nationale palestinienne devra attendre jusqu'au 30 mai 1964, la création de l'ALP(Armée de libération de la Palestine) jusqu'au 10 août de la même année. En janvier 1965, entre en action "Al Assifa", branche militaire du Fath, suivies par d'autres organisations, mais toujours sous contrôle des pays arabes.

Lors de la guerre des six jours le 6 juin 1967, les Israéliens occupent

la totalité du territoire de la Palestine mandataire, plus le Sinaï égyptien et le Golan syrien et annexent Jérusalem. De nouveaux réfugiés fuient vers les pays voisins. De nouveaux villages ancestraux sont détruits et plusieurs expulsions sont organisées. Les bases de l'OLP en Cisjordanie et à Gaza sont détruites, mais elles se réorganisent.

Georges Habache crée le FPLP [Front populaire de libération de la Palestine] en décembre 1967, ce qui lui permet d'assurer la victoire des feddayin lors de la bataille de Karameh en mars 1968.

En 1969, l'OLP présente une déclaration exposant les grands principes d'un futur État palestinien " indépendant et démocratique" où pourraient vivre des citoyens de différentes origines et confessions; cela implique la disparition d'un État et d'une citoyenneté fondée sur une appartenance religieuse. En septembre, Yasser Arafat a été confirmé comme président du Comité exécutif de l'OLP.

La même année l'ONU reconnaît l'existence d'un peuple palestinien.

Après des affrontements entre Palestiniens et troupes libanaises en 1969, après la meurtrière attaque jordanienne en septembre 1970 (Septembre noir) où le pouvoir hachémite liquide la résistance palestinienne, les Palestiniens se retrouvent à nouveau isolés. Le Conseil National Palestinien rejette en 1972 l'idée d'un Royaume Arabe Unifié (associant Jordanie et Cisjordanie) tout comme celle d'un gouvernement palestinien en exil.

La Guerre du Kippour, 4ème guerre Israëlo-arabe du 6 au 25 octobre 1973, devenait de fait , une demi-victoire pour les Palestiniens. La résolution 238 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU demande l'application de la résolution 242 adoptée le 22 novembre 1967 qui affirme « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de vivre en paix dans la région »

L'Egypte entame alors un processus de paix séparée qui aboutira en 1978 aux accords Begin/Sadate/Carter de Camp David, puis en mars 1979 au traité de Washington qui aboutira à l'évacuation du Sinaï et ajournera d'autant le volet palestinien.

En 1974, après la reconnaissance de l'OLP par l'URSS, l'OLP (Fath, FDPLP et Saïka) acceptait l'idée « réaliste » d'un mini-État palestinien « sur toute partie du territoire palestinien », a côté et non à la place de l'État d'Israël. Du coup l'OLP mettant fin au rêve d'une Palestine réunifiée et démocratique, acquiert une reconnaissance internationale et obtiendra un « statut d'observateur » à l'ONU, comme unique et légitime représentant du peuple palestinien. Au même moment le FPLP groupait une coalition désignée sous le nom de "Front du Refus" rejetant toute idée de solution partielle négociée avec Israël et s'opposant au mini-État palestinien.

En novembre 1975 les US commençaient à mentionner discrètement « les droits légitimes des Palestiniens ».

En juin 1977 la CEE reconnaissait la « nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien ».

Si la cause palestinienne avançait à petits pas au niveau international, grâce ou à cause des compromis de l'OLP, les menaces contre les Palestiniens étaient loin d'être écartées. Au Liban, ils étaient menacés par les attaques des Phalangistes libanais (prenant en août 1976 le camp de Tell El Zataar) qui demandaient l'intervention des Syriens puis des Israéliens après mars 1978. A l'offensive phalangiste puis syro-libanaise contre la résistance palestinienne en 1973-1975-1976, qui sera à l'origine de la guerre du Liban, succédera l'offensive israélienne de 1978 et 1982. Le Sud-Liban devenait le champ clos d'un affrontement direct entre les forces palestiniennes et Israël.

Les deux temps forts seront mars 1978 et septembre 1982. En mars 1978, l'armée israélienne occupe le Sud-Liban jusqu'au fleuve Litani. Le 6 juin 1982, l'opération israélienne " Paix en Galilée" avait pour but d'achever le nettoyage syrien de 1976 et de démanteler l'OLP en pilonnant Beyrouth. L'opération culminera dans l'horreur en septembre lors des massacres de Sabra et Chatila, après avoir, sous la protection de l'ONU fait évacuer l'OLP.

En décembre 1983, c'est Tripoli que devra évacuer Arafat et ses troupes à la suite d'une attaque syrienne.

Désormais coupée de sa base libanaise (environ 600 000 Palestiniens) l'OLP devenait une institution politico-administrative en exil à Tunis.

L'Intifada, un soulèvement populaire

Le 9 décembre 1987 débutait le soulèvement de tout un peuple qui décidait de prendre en charge sa propre organisation économique, sociale, culturelle et politique. "La guerre des pierres" a été l'explosion d'un peuple anéanti, exclu, réduit à l'état de "réfugiés" sur son propre sol, oublié par la communauté internationale et refusant de disparaître. Le monde entier a pris conscience tout à coup de ces enfants lançant des pierres contre l'armée la plus puissante de la région. Ces enfants qui avaient grandi sous occupation, qui ne connaissaient que la violence, la répression, les couvre-feux où ils étaient enfermés souvent pendant des semaines dans des baraques, volets fermés, électricité et eau coupées.

Ces enfants qui n'avaient pas souvent le droit d'aller à l'école, n'avaient pas le droit de jouer, de courir, de s'épanouir, de vivre ou tout simplement d'être des enfants, ont dit un jour : Basta! Il y en a marre!

Ils ont prouvé, avec l'ensemble de la population, qu'en s'unissant, même sous une occupation drastique, un peuple peut se faire entendre.

Ce qui était moins connu c'est que cette Intifada, outre la révolte des pierres, a aussi été un mouvement d' innovation, de créativité, d'imagination de ces jeunes, ces femmes, ces hommes, de toute une population, intellectuelle ou paysanne, ouvrière ou commerçante, sans distinction sociale, de sexe ou de religion. Nous avons eu la surprise de trouver tout un peuple en marche.

Nous devons rappeler que l'Intifada, c'était aussi :

- l'organisation du boycott des produits israéliens malgré la pauvreté et la misère qui sévissait dans les camps,

- la floraison de tous ces réseaux de solidarité entre les camps, les villages, les quartiers,

- l'entraide par les soins, la prise en charge de la santé, la fourniture des médicaments

- l'organisation de coopératives agricoles, puis alimentaires, de petites unités de vente, de troc, d'échange de nourriture,

- l'ouverture d'écoles parentales palliant la fermeture des écoles,

- les comités populaires, les associations féminines.

La répression de l'Intifada

La répression fut terrible, des morts par centaines, des blessés par balles par milliers, des estropiés de plus en plus jeunes, des milliers de prisonniers sans jugement, des centaines de bannis, des familles séparées, des orphelins, des sans-abri suite au dynamitage de leurs maisons par les forces d'occupation. L'occupation fut de plus en plus dure, le harcèlement par l'armée au quotidien, la destruction des maisons s'accentuant, la construction de colonie de peuplement s'accélérant.

L'Intifada a été, en cette fin de siècle, une des luttes les plus originales d'un peuple qui a littéralement explosé contre un oppresseur ne sachant utiliser que la violence bornée et vite désemparé par cette forme de lutte.

Elle a malheureusement été brisée par le couvre-feu permanent instauré sur l'ensemble des territoires palestiniens durant un mois et demi, pendant la guerre du Golfe, contre le peuple irakien, début 1991. Ce couvre-feu , qui a transformé les territoires palestiniens en une grande prison, a coupé les liens entre tous les réseaux, a mis en sommeil les comités populaires et a fini par désespérer l'ensemble de la population. Les négociations, les pressions subies par leurs dirigeants ou les pays arabes "amis", ont fini par venir à bout de cette forme de combat qui par sa pratique de la démocratie directe et participative avait réussi à faire peur à nombre de dirigeants palestiniens ou monarques voisins.

Les négociations

Lors de la réunion du Conseil National Palestinien à Alger, le 15 novembre 1989, l'OLP proclamait l'État de Palestine et reconnaissait les résolutions 181, 242 et 338 de l'ONU, c'est-à-dire qu'elle reconnaissait la partition de la Palestine et en même temps réaffirmait la condamnation du terrorisme. En décembre les USA acceptaient de discuter avec l'OLP enfin soumise et dénudée après qu'Arafat avait reconnu et accepté la colonisation de la terre de Palestine.

Le 30 octobre 1991 débutait la première conférence sur la paix à Madrid après qu'Arafat ait déclaré « caduque » la charte de l'OLP pour pouvoir y faire inviter les représentants de l'OLP dans la délégation jordanienne. Cette conférence qui préconise des rencontres multilatérales se déroule au moment où s'intensifie l'immigration des juifs soviétiques renversant la balance migratoire et accélérant l'implantation des colonies sionistes dans les territoires palestiniens.

Le texte signé le 13 septembre 1993 à Washington était une déclaration de principes, d'intention.

Nous pouvons comprendre que certains Palestiniens se soient réjouis de ces accords signés. Après 43 ans de combats incessants, de rejets de reconnaissance de leurs légitimes revendications, d'une survie à travers les camps de concentration ou en exil, il était tout à fait normal qu'ils aient saisi l'occasion d'ouvrir un débat pouvant, croyaient-ils, déboucher sur de véritables négociations.

Mais tous les Palestiniens ne partageaient pas l'euphorie ambiante et avec le recul nous devons reconnaître qu'ils avaient raison.

Les différentes négociations, les compromis, les pressions internationales, les atermoiements des pays arabes défendant leurs propres intérêts, la guerre du Golfe qui a isolé l'OLP, l'éclatement de la Ligue arabe ont fait que l'OLP s'est précipitée dans des accords de paix concoctés par ceux que l'Intifada et l'organisation de la résistance en démocratie directe dérangeaient. Le résultat est, que ces accords de paix, négociés par les dirigeants extérieurs n'ont pas amélioré la vie des Palestiniens toujours sous occupation, même si quelques confettis semi- autonomisés ont été accordés.

Ils ont au contraire aggravé leurs conditions de vie et de survie - ce que les représentants de l'OLP sont les premiers à reconnaître. Ils ont surtout divisé la lutte du peuple palestinien. Ils ont cassé l'espoir des populations, brisé beaucoup d'illusions, radicalisé la résistance - les actions kamikazes en témoignent - tout en renforçant la colonisation des terres et l'agressivité des colons russes, ouest européens ou américains.

A ces accords est venu s'ajouter le volet Wye Plantation du 23 octobre 1998, qui devait permettre de récupérer moins de 13 % des terres occupées, officialiser la présence de la CIA sur les lieux et

surtout casser toute forme de résistance à la colonisation des terres.

Netanayou et son gouvernement ont cherché tous les prétextes, comme a continué à le faire celui d'Ehud Barak qui, non seulement n'a pas rendu les terres volées, mais a continué et accentué la création de colonies de peuplement et truffé toute la Palestine de routes de contournement, sous l'œil bienveillant des USA qui ont poursuivi leur politique de favoritisme en continuant allègrement à lui verser des dividendes. Par la suite, son successeur, Ariel Sharon, le boucher de Sabra et Chatila, n'a eu qu'à continuer la route tracée par la politique de ses prédécesseurs.

La mascarade de Camp David du 2 juillet 2000, voulait avant tout faire pression sur l'Autorité palestinienne pour l'empêcher, comme annoncé, de déclarer unilatéralement la création de l'État palestinien le 13 septembre et de ce fait rassembler l'ensemble des organisations politiques, résistance y compris, autour de cet acte et surtout permettre à Bill Clinton de quitter son mandat de président des USA avec les honneurs de missionnaire de la paix.

La façon dont ont été traité les négociateurs palestiniens, Yasser Arafat a leur tête, carrément pris en otage par les dirigeants américano-sionistes, ont montré que les Palestiniens n'étaient toujours pas reconnus comme des partenaires capable de négocier l'avenir de leur peuple.

Les USA et Israël ont voulu leur faire porter l'échec de Camp David n°2, alors qu'il n'y avait aucune avancée dans les propositions. Accepter de signer cette mascarade c'était se condamner à accepter une reconnaissance de la colonisation des terres. Alors que depuis plus de cinquante ans Tsahal crée la désolation en Palestine en lui donnant le nom de "Paix" et l'expansionnisme sioniste se camoufle derrière l'imposture du prétendu processus de Paix imposé par les USA. la judaïsation systématique de la Palestine et le développement conjugué des colonies juives s'effectue désormais avec la bénédiction et la collaboration honteuse de l'Autorité palestinienne ainsi que des États arabes inféodés à l'impérialisme occidental. (certains comme l'Irak, la Libye, la Syrie etc. résistent encore. Pour combien de temps...).

En fin d'année 2000 le peuple palestinien contrôle moins de 5 % de sa terre historique.

Mais les Palestiniens, le petit peuple des camps, des villes et des villages occupés ou semi-libérés sait pertinemment et depuis bien longtemps déjà qu'il ne pourra compter que sur lui même s'il veut libérer la Palestine et vivre comme tous les peuples du monde.

Les Libanais, à travers la résistance du Hezbollah ont montré qu'ils ont été capable de se débarrasser de l'occupation israélienne. Leur résistance, souvent douloureuse, a porté ses fruits.

Quelque soit le gouvernement israélien, de droite comme de gauche, sa politique reste sioniste. Le but déclaré ou caché reste le même : continuer à se servir de l'Autorité Palestinienne pour éliminer toute forme de résistance à l'occupation, veiller à diviser la lutte pour mieux régner.

Combien de temps Yasser Arafat pourra-t-il tenir son rôle de gendarme ?

Il faudra bien que l'Autorité palestinienne rende un jour des comptes au peuple palestinien qui lui, non seulement n'a profité d'aucun accord, mais du fait de la démission de certains de ses chefs historiques a vu sa lutte confisquée et son avenir compromis.

Quatorze ans après la naissance de l'Intifada dans le ghetto de Gaza, deux ans après le début de la deuxième Intifada, celle appelée Al-Aqsa, car elle a débuté à Jérusalem, cinquante quatre ans après la première partition, la longue marche du peuple palestinien semble suspendue. Tous les chemins sont minés. Tout a été fait -répression, mensonges, corruption, manipulations politiques et médiatiques - pour casser ce peuple, pour briser les liens organiques entre les directions politiques, la population et sa résistance populaire.

Il est vital que la raison l'emporte, que les Palestiniens réapprennent à dialoguer entre eux, toutes tendances confondues.

pour trouver une solution, une nouvelle forme de lutte avant de chercher à négocier avec ceux qui ne veulent de toute façon pas abandonner leurs conquêtes.

Cette nouvelle forme de lutte, réconciliant le peuple palestinien et capable de mobiliser le monde arabe, pourrait se mettre en place autour du statut de Jérusalem/Al Qods. La capitale palestinienne - ville des trois religions du livre - annexée illégalement par Israël,

représente un enjeu régional et international.

La nouvelle Intifada

Et voilà, qu'en cette fin d'année 2000, le 28 septembre, à l'entrée du troisième millénaire, l'Intifada reprenait, avec ses terribles répressions, le bouclage des territoires autonomes, le massacres des petits lanceurs de pierre, l'élimination organisée. et, aussi la résistance de tout un peuple meurtri après tant d'années de luttes. Il a suffi d'une étincelle : la visite d'Ariel Sharon le bourreau de Sabra et Chatila pour que l'espoir, malgré les 1 000 morts, les milliers de blessés, d'estropiés, revienne et nous renvoie, à travers nos petits écrans ces jeunes combattants, si fiers d'être "Palestiniens".

Il est vrai que la lutte s'est intensifiée et a souvent pris des formes plus violentes. Les Kamikazes, ces jeunes Musulmans et /ou patriotes qui se font sauter dans la foule des colonisateurs, choquent souvent notre vue à travers le petit écran. Il est sûr que cette forme de lutte ne soulève pas la sympathie. Mais, avant de la condamner, il faudra d'abord en analyser les causes et condamner la férocité de l'armée occupante.

Fin août 2000, le secrétaire du FPLP, a été assassiné par un missile lancé contre son bureau. En représailles, les militants du FPLP ont assassiné le ministre raciste, d'extrême droite Rehavam Zeevi.

Pendant ce temps les implantations continuent. Selon le journal "Le Monde" du 18 avril 2002 : 144 colonies officielles et 20 sauvages en Cisjordanie (41,9 % des terres contrôlées par les colons soutenus par l'armée), 14 dans la petite Bande de Gaza (88 000 colons occupant 40 % des terres), 11 colonies à Jérusalem Est (150 000 colons).

Les accords d'Oslo, mort-nés, qui devaient rendre 22 % de leur terre aux Palestiniens, ont prouvé qu'Israël ne voulait rien rendre. Les sionistes tenaient juste à se débarrasser de ceux qui remettaient leur hold-up en question, tout en se faisant passer auprès de la communauté internationale comme une éternelle victime. « Ceux qui ont subi les massacres nazis ne pourront jamais être traités de coupables », avons-nous entendu bien souvent dans nos débats ou discussions. Les accuser de commettre des massacres, d'organiser les déportations des autochtones, de pratiquer un ethnocide est forcément une accusation antisémite. Pendant combien de temps pourront-ils encore manipuler les consciences occidentales?

La Palestine, oubliée de tous, absente des grandes déclarations humanitaires, victime de ceux qui veulent dominer le monde, redevient, grâce à la lutte courageuse de ses jeunes Le Miroir du Monde. Elle amène à travers la résistance de ses "chebabs" et grâce à la couverture de la télé du Qatar Al-Jazirah, une raison de se battre contre cette mondialisation abrutissante dont Israël est un des symboles les plus flagrants. Jénine, après les massacres de Sabra et Chatila, il y a vingt ans, est devenue aujourd'hui le symbole de la résistance d'un petit peuple à une des armées la plus féroce du monde. Les Palestiniens nous ont démontré et nous démontrent tous les jours qu'ils continuent, malgré toutes les pressions, y compris celles de leur Autorité, à résister.

Ils ont besoin de notre soutien.

Ginette Hess Skandrani.